Comptes annuels

URML 972

31/12/2020

Ce document contient 34 pages

URML 972

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

1 Comptes annuels 3

1.1 Bilan Actif 4

1.2 Bilan Passif 5

1.3 Compte de résultat 6

1.4 Annexe aux comptes annuels 8

URML 972

Comptes annuels

URML 972

Actif			Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial (1)				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	101 761	99 139	2 621	1 345
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	101 761	99 139	2 621	1 345
	Immobilisations corporelles	Terrains	49 545		49 545	49 545
		Constructions	784 506	450 250	334 255	293 455
		Inst.techniques, mat.out.industriels	157 780	118 350	39 430	8 453
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				13 475
		Immobilisations grevées de droit				
		Autres				32 174
		TOTAL	991 833	568 601	423 231	397 104
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées	500		500	500
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL	500		500	500
		Total I	1 094 094	667 740	426 353	398 950
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Avances et acomptes versés sur commande					288
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 850		17 850	9 700
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	42 921		42 921	100 247
		TOTAL	60 771		60 771	109 947
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	455 468		455 468	458 924
		Charges constatées d'avance (4)	4 996		4 996	10 470
		Total II	521 236		521 236	579 630
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			1 615 330	667 740	947 590	978 580

Renvois

(1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Engagements reçus

Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre
Autres

Edité à partir de Loop V4.20.1

URML 972

		Passif	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
	Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
	Écarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité	1 240 227	
		Réserves		1 240 227
		Autres		
		Report à nouveau	-565 507	-476 281
		Excédent ou Déficit de l'exercice	**96 502**	**-89 225**
		Situation nette (sous total)	**771 223**	**674 720**
		Fonds propres consomptibles		
		Subventions d'investissement	4 806	6 976
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**776 029**	**681 697**
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		Total I bis		
Fonds dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés	73 042	70 843
		Total II	**73 042**	**70 843**
Provisions		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Total III		
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
		Emprunts et dettes financières diverses (2)		110 126
		Avances et acomptes reçus (3)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 490	77 880
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	31 421	33 838
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	5 606	4 194
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total IV	**98 518**	**226 039**
		Écart de conversion Passif V		
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**947 590**	**978 580**
Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(2) Dont emprunts participatifs		
		Dettes sauf (3) à plus d'un an		
		Dettes sauf (3) à moins d'un an		226 039
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V4.20.1

Compte de résultat

URML 972

Période de l'exercice	01/01/2020	31/12/2020
Période de l'exercice précédent	01/01/2019	31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	6 005	
	dont parrainages		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		19 000
	Montant net du chiffre d'affaires		19 000
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	669 296	614 140
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	48 535	25 178
	Utilisations des fonds dédiés	28 798	
	Autres produits	10 015	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**762 650**	**658 318**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		10 094
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes (1)	512 413	473 481
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 587	8 488
	Salaires et traitements	133 021	161 165
	Charges sociales	37 280	42 342
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	56 572	55 401
	Dotations aux provisions		
	Subventions versées par l'association		3 000
	Reports en fonds dédiés	30 997	
	Autres charges	1 500	0
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**779 371**	**753 974**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-16 720**	**-95 655**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Edité à partir de Loop V4.20.1

Compte de résultat

URML 972

Période de l'exercice	01/01/2020	31/12/2020
Période de l'exercice précédent	01/01/2019	31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	740	1 170
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	740	1 170
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	**740**	**1 170**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-15 980**	**-94 484**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	110 429 2 210	0 2 170
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	112 639	2 170
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 200
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		1 200
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**112 639**	**969**
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	VII VIII	157	258
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Engagements à réaliser sur ressources affectées	IX X		38 533 33 985
	Total des produits (I + III + V + IX)	**876 030**	**700 192**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)	**779 528**	**789 418**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	96 502	-89 225

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Edité à partir de Loop V4.20.1

KPMG
Martinique
1er Rond-point après la Galléria
Acajou Lamentin
97232 - Le Lamentin
Martinique

Téléphone : +596 (0)5 96 71 92 72
Télécopie : +596 (0)5 96 71 65 37
Site internet : www.kpmg.fr

Union Régionale des Médecins Libéraux de la Martinique

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2020
Montants exprimés en EUR

mars 2021
Ce rapport contient 27 pages
Annexe aux comptes annuels 31122020

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	4
3	Description des moyens mis en œuvre	5
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Changement de méthode comptable	7
5.1.2	Changements d'estimation	7
5.1.3	Corrections d'erreurs	7
5.2	Dérogations	7
5.3	Principales méthodes comptables	7
6	Informations relatives aux postes du bilan	8
6.1	Actif immobilisé	8
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	10
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	12
6.1.3	Coût d'emprunt	13
6.2	Actif circulant	14
6.2.1	Précisions sur d'autres créances	14
6.3	Fonds propres	14
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	14
6.3.2	Subventions d'investissement	16
6.4	Fonds reportés et dédiés	17
6.4.1	Fonds dédiés	17
6.5	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice	20
7	Informations relatives au Compte de résultat	21
7.1	Résultats par activité ou établissement	21
7.2	Produits du compte de résultat	21
7.2.1	Ventes de biens et services	21
7.2.2	Produits de tiers financeurs	21
7.2.3	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7.2.4 Utilisations des fonds dédiés 23
7.2.5 Autres produits (d'exploitation) 23
7.3 Charges du compte de résultat 23
7.3.1 Dotations aux amortissements et aux dépréciations 23
7.3.2 Dotations aux provisions 23
7.3.3 Reports en fonds dédiés 23
7.3.4 Autres charges 23
7.4 Résultat Financier 23
7.5 Résultat exceptionnel 23
7.5.1 Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat 24

8 Informations relatives à l'effectif 25

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 26
9.1 Engagements financiers donnés et reçus 26
9.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés 26

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre. Elle peut conclure des contrats de santé avec l'agence régionale de santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence. Elle assume les missions selon l'article 4031-2 (enseignement, formation et recherche) qui lui sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre 1 er du code de la sécurité sociale.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

— Réalisation de nombreuses actions sur les différents thèmes suivants :

- Endométriose
- Addictologie
- Prévention du surpoids et de l'obésité
- Sensibilisation qualité de l'air extérieur
- Perturbateurs endocriniens
- Participation à la gestion de la crise COVID-19
- Etude sur bébés nés de mamans ayant contracté le ZIKA pendant leur grossesse
- Organisation de la participation des médecins libéraux dans le cadre des situations sanitaires exceptionnelles
- Sensibilisation à la vaccination grippale
- Sensibilisation à la vaccination HPV
- Actions liées à la Chlordécone
- Elaboration de la stratégie régionale e-Santé
- Déploiement de la messagerie sécurisée Apicrypt

— Tenue de réunions d'information diverses

— Réalisation de formations

— Plan d'action « Regards sur la Médecine » pour stimuler l'attractivité médicale en Martinique

— Organisation d'une soirée d'information « Comptabilité du cabinet médical, quelles attentes ? » pour les internes en Médecine.

Le périmètre des activités listées ci-dessus ont été exercées auprès des médecins libéraux de la Martinique.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

— Investissements

a. Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice

- Un ascenseur a été installé et mis en service pour un coût de 45 k€

b. Engagés et terminés dans l'exercice

- 5 places de parking ont été acquises pour un montant de 24 k€
- De la signalétique a été posée pour un montant de 4 k€
- Une rampe d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été réalisée pour 1,5 k€
- du matériel de visioconférence a été acquis pour un montant de 19 k€
- un rideau métallique a été mis en place pour un montant de 3,9 k€

c. Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture :

Néant

— Ressources humaines : une coordinatrice a été recrutée le 20 janvier 2020

— Autres moyens/dépenses engagées

d. Formation : un certain nombre d'heures de formation en lien avec les activités de l'entité

e. Communication : un ensemble de dépenses s'élevant à 45 k€

f. Entretien général/dépense de fonctionnement : le montant global s'élève à 317 k€

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

— la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.
Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

— La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213- 22, 221-1 et 222-1.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « optionnelles » suivantes parmi celles proposées ainsi par le règlement 2014-03 :

— Les subventions d'investissement en application des articles 312-1 ;

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.
La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.
La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.
Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	99 189	2 572	-	-	101 761
Immobilisations corporelles	Terrains	49 546	-	-	-	49 546
	Constructions	709 868	74 639	-	-	784 507
	Install. Tech., mat., outillage	17 333	-	-	-	17 333
	Install. générales, ag. Am. divers	11 540	18 434	-	-	29 974
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	113 599	1 805	4 931	-	110 473
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	13 475	-	13 475	-	-
	Total III	915 362	94 878	18 406	-	991 833
Immobilisations financières	Participations	500	-	-	-	500
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	500	-	-	-	500
	Total général	1 015 048	97 450	18 406	-	1 094 094

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			2 572		
Immobilisations corporelles			94 878		
Immobilisations financières					
Total			97 450		

6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			4 931		
Immobilisations financières					
Total			4 931		

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	97 843	1 296	-	99 139
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	416 411	33 839	-	450 250
	Install. Tech., mat., outillage	8 880	3 328	-	12 208
	Install. générales, ag. Am. divers	8 696	2 493	-	11 189
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	84 267	15 617	4 931	94 954
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	518 256	55 276	-	568 601
	Total général	616 099	56 572	4 931	667 740

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.1.2.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 296		
Immobilisations corporelles		55 276		
Immobilisations financières				
Total		56 572		

6.1.2.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		4 931	
Immobilisations financières			
Total		4 931	

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre entité n'intègre aucun coût d'emprunt à l'actif.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.2 Actif circulant

6.2.1 Précisions sur d'autres créances

Les autres créances sont composées principalement par des subventions à recevoir pour 39 k€.

Le détail est le suivant :

- Convention Fnpeis IST/Endométriose pour 1 000 euros
- Convention CGSS IST et VIH pour 2 316 euros
- Solde CPOM de l'année 2020 pour 33 775 euros
- Solde CPOM 2018 lié à l'action PAERPA pour 2 000 euros
-

6.2.1.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :

— des charges de fonctionnement représentant 5K€/10K€ l'exercice précédent

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	1 240 227				1 240 227
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	- 476 281	- 89 225			-565 507
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	- 89 225	89 225	96 502		96 502
Situation nette (sous-total)	674 720				771 223
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	6 976			2 170	4 806
Provisions réglementées					
TOTAL	681 697	0	96 502	2 170	776 029

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (…) sur une ligne spécifique »

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention. Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.
Notre entité a choisi :

— De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1er exercice ouvert à compter du 1er janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Tableau des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	**41 550**			**41 550**
Quotes-parts virées au résultat	**-34 576**		**- 2 170**	**- 36 744**
Montant net en fonds propres	**6 976**		**- 2 170**	**4 806**

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Tableau des subventions d'investissement

	Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :						
Affectées à des biens non renouvelables	**41 550**					**41 550**
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	**41 550**					**41 550**
Quotes-parts virées au résultat :						
Affectées à des biens non renouvelables	**-34 576**				**2 170**	**-36 744**
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	**- 34 576**				**2 170**	**-36 744**
Montant net en fonds propres	**6 976**				**2 170**	**4 806**

6.4 Fonds reportés et dédiés

6.4.1 Fonds dédiés

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

L'article 132-1 du règlement n°2019-04 précise que désormais à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites et en particulier leur affectation par l'autorité de tarification à un projet défini, les montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes :

— Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles (provision réglementée dans comptes administratifs) ;
  En application de l'article 132-1, le solde du compte de provision réglementée pour renouvellement des immobilisations à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du présent règlement a été transféré au compte de fonds dédiés concerné à l'ouverture du premier exercice d'application du présent règlement.
— Les autres contributions accordées, au cours de l'exercice ou dans le cadre de la réalisation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen, affectées par le financeur (autorité de tarification).

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Ces fonds dédiés sont dénommés « *fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS* » et ainsi distingués dans le tableau ci-dessous. Ils fonctionnent selon les modalités prévues aux articles 132-3 à 132-4 du règlement précité.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations	70 843	0	28 798	0	30 997	73 042	14 719
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS	0	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	70 843	0	28 798	0	30 997	73 042	14 719

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer les ressources à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

6.4.1.1 Subventions d'exploitation

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Etat des subventions	Subvention non affectée en 2019					Subvention recu en 2020	Subvention affectée au 31/12/20	Fonds restant à engager a fin d'exercice (19)
Subvention FIQCS/DRDR - VIH- VHC/194010	3 236,93							3 236,93
	3 236,93					-	-	3 236,93

Convention de financement ARS	Montant des fonds alloués non affectée en 2019	Montant des fonds alloués validé par ARS	Régularisation (6894) validé par ARS	Montant des fonds alloués en 2020	Consommé en 2020	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Fonds restant à engager a fin d'exercice (19)
1 - HORS CPOM								
CONVENTION ARS ET URPSML -DATE DU 03/12/2014 /194004	3 480,00						2 280,00	1 200,00
Ministère Outre Mer	-							-
CTM Personnes agees/19406	623,77							623,77
CTM Regards medecine	-							-
CGSS VACCINATION/19407	6 858,80				6 828,61		6 828,61	30,19
CGSS Obésité/194071	8 220,10				8 089,82		8 089,82	130,28
PREFECTURE - PREMIERE FOIS/194090	-							-
CGSS VIH/1940110	7 422,23							7 422,23
FNPEIS 2020 AXE 3 IST-ENDONMETRIOSE				1 000,00		1 000,00		1 000,00
								-
COVID-19 RENFORT C15 CONFINEMENT HOTEL				176 386,00	174 426,00	2 410,00		2 410,00
	26 604,90	**-**	**-**	**177 386,00**	**189 344,43**	**3 410,00**	**17 198,43**	**12 816,47**
2 - CPOM	-							-
1 - CPOM OUTILS INFORMA MED LIB	-							-
13 - CPOM PAERPA 2017	8 923,60							8 923,60
GLAUCOME	-							-
CPOM LEPTOSTIROSE	-							-
8 - CPOM PMND	2 607,96							2 607,96
11/ 12 GOURVERNANCE / STRUCTURATION DE LA PTA	5 837,60				1 200,60		1 200,60	4 637,00
23 - CPOM PAERPA 2018	10 000,00							10 000,00
6 - BOUGE TA VILLE	378,69							378,69
OFFRE SOINS	-							-
19 - ENDOMETRIOSE	-			4 000,00	5 019,86			-
9 - PARTICIPATION ORGANISATION PDS	1 287,00			4 500,00	10 378,40		1 287,00	-
Amélioration de l'organisation des soins de 1er et 2nd secours	-							-
14 - PARTICIPATION MEDECIN REFERENT PARCOURS SANTE	482,50			1 000,00		1 000,00		1 482,50
Perturbateurs indocriniens	-			3 800,00	3 700,00	100,00		100,00
Campagne d'information sur le lien asthme, allergie et qualité de l'air	1 800,47			4 300,00	5 029,00	1 071,47	1 800,47	1 071,47
Communication population générale chlordécone	2 820,49			4 000,00	5 601,00		1 600,80	1 219,69
Sensibilisation et information VIH et IST	-			5 000,00		5 000,00		5 000,00
Organisation de réunions d'information "veille et sécurité sanitaire"	1 750,00			4 000,00	5 100,30	649,70	1 750,00	649,70
Elaboration et diffusion de supports à destination spécifique des médecins sentinelles	-							-
Participation des médecins libéraux dans le cadre des SSE	1 584,85			10 700,00	7 952,57	4 332,28	1 584,85	4 332,28
Sensibilisation et information sur la contraception	-							-
Participation à la stratégie Esanté	6,40			8 000,00	2 800,60	*5 205,80*	6,40	5 205,80
Suivi des enfants nés de mères ZIKA+	1 173,43			4 000,00	20,70	4 000,00	20,70	5 152,73
Attractivité	-			6 500,00	5 276,20	*1 223,80*		1 223,80
Politique régionale vaccinale	*1 500,00*			*5 988,00*	*5 677,09*	*1 810,91*	*1 500,00*	*1 810,91*
PTSM	849,10			4 000,00	1 656,00	3 193,10	849,10	3 193,10
COVID-19				18 600,00	19 019,94			
Qualité de l'air				8 000,00	9 102,95			
	41 002,09	-	-	96 388,00	87 535,21	27 587,06	11 599,92	56 989,23
TOTAL 1 + 2	70 843,92	-	-	273 774,00	276 879,64	30 997,06	28 798,35	73 042,63

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6.4.1.2 Contributions financières

Néant

6.4.1.3 Dons manuels

Néant

6.5 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéance à plus 1 an et 5 ans au	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Prêts (1) Autres	500		500	Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :				
Créances de l'actif circulant :								
Créances Clients et Comptes rattachés	17 850	17 850		- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances reçues par legs ou donations				- à plus de 1 an à l'origine				
Autres	42 921	42 921		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)				
Charges constatées d'avance	4 996	4 996		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 490	61 490		
				Dettes des legs ou donations	31 421	31 421		
				Dettes fiscales et sociales				
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	5 606	5 606		
				Autres dettes (3)				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	66 267	65 767	500	**TOTAL**	98 518	98 518		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont ..... **garanties par des suretés réelles** (indication des postes concernés)				

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

7.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
— U.R.M.L.		96 502
Résultat de l'exercice		96 502

7.2 Produits du compte de résultat

7.2.1 Ventes de biens et services

Les ventes de biens et services peuvent être ainsi détaillées par zone géographiques :

- En Martinique : 6 005 euros

Il s'agit principalement des loyers versés par la CPTS MADININA pour 6 000 euros.

7.2.2 Produits de tiers financeurs

7.2.2.1 Concours publics et subventions d'exploitation

7.2.2.1.1 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.
Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.
Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.
Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent
Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.
Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.
La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».
La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.
Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

7.2.2.1.2 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics	0	0	0	0	0
Subvention d'exploitation	0	659 296	0	0	10 000
Subvention d'investissement	0	0	0	0	0

7.2.3 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Transferts de charges : 48 535 euros.

Il se décomposent de la manière suivante :

- Ventes de visières pour un montant de 7 385 euros,
- Prise en charge des frais de formation sur des actions CPOM pour un montant de 20 600 euros,
- Prise en charge des frais de formation par A2FM pour un montant de 20 100 euros
- Vente de livres « Regards sur la Médecine » pour un montant de 450 euros

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7.2.4 Utilisations des fonds dédiés

- Utilisation de fonds reportés : néant
- Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation : 28 798 euros
- Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes : néant
- Utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public : néant

7.2.5 Autres produits (d'exploitation)

Les autres produits d'exploitation concernent principalement l'annulation de la cotisation ISPL 2019 comptabilisée à tort sur l'exercice N-1 pour un montant de 10 000 euros.

7.3 Charges du compte de résultat

7.3.1 Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Les dotations aux dépréciations comprennent celles relatives aux legs ou donations et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

7.3.2 Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions comprennent celles relatives aux legs ou donations avec charges

7.3.3 Reports en fonds dédiés

Seules les charges d'exploitation (et non les charges financières ni les charges exceptionnelles) comptabilisées sur l'exercice peuvent être affectées à (l'utilisation des fonds pour) des projets définis.

7.3.4 Autres charges

Les autres charges sont constituées par le passage en perte la créance SODIVA qui n'est pas recouvrable.

7.4 Résultat Financier

Le résultat financier s'élève à 740 euros et il est constitué par les intérêts sur les livrets.

7.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 112 369 euros et correspond à la dette auprès de la Fédération Régionale URPS qui a été reprise en produits exceptionnels.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7.5.1 Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat

7.5.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

—	— CAC
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	6 575
— Au titre d'autres prestations	0
— **Honoraires totaux**	6 575

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

8 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	3
Ouvriers	
Total	4

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

9.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		9 086	9 086
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salaries partis en retraite			

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

  — La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

  — Age de départ à la retraite présumé : 62 ans / 62 ans

  — Taux d'actualisation : 0,33% / 0,85 %,

  — Taux d'augmentation annuel des salaires : 0,5 % / 1 %,

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission),

— Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche (secteur à mentionner).

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est de 35,63 % pour les cadres et 27,23 % pour les non-cadres.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].